

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE**

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 25
- ayant pris part au vote : 31
- procurations : 6

**ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE**

L'an deux mille dix-huit et le 30 mai à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 24 mai, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

**MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0**

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC, MME ISABELLE GODEAS, MME FLORENCE TOULZE, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, M. DAVID ROFE, MME MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIERE, MME KATY COLDER, M. JOËL FEULLERAT, M. JEAN-MARIE VITRAC, M. DOMINIQUE GIRONNET, M. FREDERIC COMBE, MME NATHALIE GAUVRIT, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. DENIS MOLET, MME NADINE MAURIN, M. XAVIER MANGOGNA, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. JACQUES DAHAN, MME ELISABETH ATTELAN, M. ERWAN DANIEL, MME ISABELLE SEROR

☎ 05.62.89.22.89

Etaient absents excusés ayant donné procuration : M. PHILIPPE BAUMLIN, (Pouvoir donné à M. DOMINIQUE GIRONNET), MME MONIQUE GUEDES (Pouvoir donné à MME SYLVIE PIEROT), MME NATHALIE SIMON-LABRIC (Pouvoir donné à MME ISABELLE GODEAS), M. LAURENT ORTIC (Pouvoir donné à M. MARC PERE), M. PATRICE ETAVE (Pouvoir donné à M. FREDERIC BAMIERE), MME BRIGITTE CABANES-MURITH (Pouvoir donné à MME NADINE MAURIN)

Etaient absents excusés : M. GILLES HOURQUET, M. NICOLAS COSTES

Monsieur JEAN-MARIE VITRAC a été élu secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2018/58

Objet : Prise en charge des frais occasionnés par le déplacement de Monsieur LAURENT ROUX au congrès de l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport (ANDES), les 24 et 25 mai 2018

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal la participation de Monsieur LAURENT ROUX, au Congrès de l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport (ANDES), qui s'est déroulé, à La Rochelle, les 24 et 25 mai 2018. Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que ce type de manifestations est l'occasion de rencontres avec des élus confrontés à des problématiques communes ; le partage des expériences est donc fortement enrichissant.

Monsieur Le Maire propose donc au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser par le biais d'une autorisation de déplacement, Monsieur LAURENT ROUX, adjoint au Maire à se rendre au Congrès de l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport les 24 et 25 mai 2018,
- Prendre en charge les frais afférents à l'inscription au Congrès (120 euros pour adhérent) au transport et à l'hébergement pour Monsieur LAURENT ROUX dans la

Envoyé en préfecture le 07/06/2018

Reçu en préfecture le 07/06/2018

Affiché le - 7 JUIN 2018

ID : 031-213105612-20180607-D2018_58-DE

limite maximum des frais réels engagés sur présentation d'un état de frais engagés

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

A l'unanimité :

- D'autoriser par le biais d'une autorisation de déplacement, Monsieur LAURENT ROUX, adjoint au Maire, à se rendre au Congrès de l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport les 24 et 25 mai 2018,
- De Prendre en charge les frais afférents à l'inscription au Congrès (120 euros pour adhérent) au transport et à l'hébergement pour Monsieur LAURENT ROUX dans la limite maximum des frais réels engagés sur présentation d'un état de frais engagés

Pour copie conforme,
Le Maire,
Marc PÉRE

- Transmis le - 7 JUIN 2018

- Affiché le - 7 JUIN 2018

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint au Maire
David ROFFÉ

